

30/10/25

Chers parents et tuteurs,

Nous vous écrivons pour vous communiquer des informations importantes concernant le programme de services de santé scolaire pour l'année scolaire 2025-2026. À partir de cette année, DC Health passera d'un modèle financé par des subventions à un modèle interne. Ce changement nous aidera à assurer une surveillance plus cohérente et plus directe des services de santé destinés aux étudiants. Tout le personnel des centres de santé sera désormais embauché et géré directement par DC Health.

**Services et horaires :**

Les services suivants continueront d'être disponibles au centre de santé de l'école :

- Premiers secours et soins d'urgence
- Administration des médicaments
- Dépistages visuels et auditifs
- Services de télésanté
- Plans de santé personnalisés
- Coordination des soins
- Vaccinations

Les suites santé offriront entre 20 et 40 heures de couverture chaque semaine. Les heures d'ouverture générales des centres de santé sont de 8 h à 16 h 30.

**Personnel :**

Le personnel des services de santé continuera à travailler en équipes regroupées. Les groupes sont constitués d'écoles situées à proximité les unes des autres. Chaque groupe est supervisé par une infirmière diplômée et une infirmière gestionnaire. Vous pouvez rencontrer les professionnels suivants au centre de santé de votre établissement :

Rôle	Responsabilités
Infirmières diplômées d'État (IDE)	Premiers secours, administration de médicaments, intervention d'urgence, examen des dossiers médicaux, vaccinations, coordination des soins, soins spéciaux et élaboration de plans de santé
Infirmier auxiliaire autorisé (IAA)	Identique à l'IDE, mais sans élaborer de plans de santé
Agent de santé	Premiers secours, administration de médicaments, intervention d'urgence, saisie de données

Veillez noter : Bien que nous nous efforcions de maintenir les effectifs au même niveau que l'année scolaire dernière, nous ne pouvons garantir que le même personnel sera affecté à l'école de votre enfant en 2025-2026.

### **Formulaires de santé scolaire :**

Afin de garantir que votre enfant bénéficie des soins appropriés, veuillez remplir et remettre les formulaires suivants au secrétariat de votre école :

- **Certificat de santé universel** : Rapport de visite du médecin traitant de vos enfants qui doit être remis à votre école chaque année.
- **Consentement relatif aux services de santé scolaire** : Garantit que votre étudiant est inscrit et peut bénéficier des services SHSP. Ce formulaire ne doit être rempli qu'une seule fois.
- **Autorisation d'accès aux médicaments et aux traitements** : Informe le centre de santé des médicaments et traitements dont votre élève a besoin. En cas de changement de médicament ou de posologie, veillez à ce qu'un nouveau formulaire soit rempli par un médecin et remis à votre école.
- **Plans d'action** : Si votre enfant souffre d'asthme, d'anaphylaxie ou de convulsions, veillez à soumettre immédiatement un plan d'action immédiatement. Si son plan de soins change, vous devrez soumettre un nouveau formulaire.

**Rappel** : Ces formulaires médicaux sont nécessaires pour que votre enfant puisse bénéficier de soins appropriés tout au long de la journée scolaire. Demandez au médecin traitant de votre enfant de remplir ces formulaires. Pour obtenir une copie des formulaires relatifs à la santé scolaire, veuillez consulter [la page Web du programme des services de santé scolaire](#).

Merci pour votre soutien et votre collaboration afin d'assurer la santé et la sécurité de nos élèves. Si vous avez des questions, veuillez contacter votre école ou le programme des services de santé scolaire directement à l'adresse [shs.program@dc.gov](mailto:shs.program@dc.gov).

Cordialement,

Département de la santé du Washington DC - Programme de services de santé scolaire